

Avis adopté à la séance plénière du 9 décembre 2020

Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires

Déclaration du groupe des entreprises

Reterritorialisation de l'alimentation : un mot d'avis un peu barbare pour un beau sujet, « très français ». Dans notre culture, l'alimentation joue un rôle essentiel, et la gastronomie un rôle festif. La France métropolitaine et les DROM, sous toutes leurs latitudes et climats, disposent d'une variété incroyable de terroirs, de recettes, de spécialités remarquables. Le repas français est même entré dans la liste du patrimoine de l'UNESCO. Les touristes du monde entier l'apprécient. Soyons fiers de cette variété !

Cet avis a permis de mettre en lumière une myriade d'initiatives locales et le rôle des Projets d'Alimentation Territoriaux ainsi que leurs réalisations très souvent réussies et intéressantes. Le groupe entreprises soutient aussi les préconisations qui visent à décloisonner les politiques publiques :

- créer ou développer au niveau des mairies, une compétence alimentation, avec des « maisons de l'alimentation durable » car c'est un enjeu de santé publique ;
- mieux financer, via la future PAC, toutes les actions de lutte contre la précarité alimentaire, coordonnées par les Comités régionaux de l'alimentation ;
- inciter les restaurants à mentionner « qualité durable » sur les produits utilisés, ou encore celle de confier aux mêmes CRALIM l'animation du réseau de PAT.

Une inquiétude : il ne faut pas que l'inclusion d'une stratégie alimentaire de territoire introduise plus de complexité dans les PLU et les SCOT.

Manger français est un acte essentiel pour développer une alimentation plus ancrée sur nos territoires. L'avis proposé ici aurait pu, par exemple, formuler une préconisation sur l'encouragement à la production agricole dans les territoires ultramarins : orientation importante tant pour la santé des ultramarins, que pour contrer les effets de vie chère et de chômage dans ces territoires. Ces derniers importent en effet 1,5 Mt de produits agricoles et alimentaires par an.

Le groupe entreprises regrette également une vision parfois trop négative ou restrictive. Quelques exemples : toutes les filières ne sont pas déficitaires, les plats préparés ne sont pas tous mauvais pour la santé. Rappelons que les entreprises agroalimentaires sont soucieuses de qualité nutritionnelle et de sécurité alimentaire et que la qualité des produits agricoles progresse régulièrement. De même, quand une offre locale de qualité est proposée à un prix accessible, elle trouve ses clients, que ce soit au supermarché du coin, à son magasin de producteurs locaux, ou directement chez l'agriculteur.

Enfin, le groupe salue le travail très fourni, des deux rapporteurs pour l'éclairage et les pistes de progrès qu'il apporte sur ce sujet qui concerne directement la vie quotidienne de nos concitoyens. Pour ces raisons le groupe entreprises a voté favorablement ce texte.